



La Lettre de L' E.N.K.R.E

N°5 – janvier 2016

« Comprendre le mouvement humain, le restaurer et le choisir comme valeur de santé »

L'objet de cette lettre est de faciliter les échanges entre tous les partenaires de formation de l'École Nationale de Kinésithérapie et de REéducation (ENKRE). Vous pouvez adresser vos questions, suggestions ou vos contributions à : Lynda TERBECHÉ enkre@hopitaux-st-maurice.fr et Michel PILLU : fmpillu48@gmail.com

Les actualités de l'ENKRE

➤ **En 2015-2016**, nous avons 113 inscrits en K1, 112 en K2 et 102 en K3, soit un total de **315 étudiants**.

➤ **Les admissions en K1 à la rentrée 2015 :**
Université Paris Diderot : 16 PACES
Université Paris Sud : 16 PACES, 11 STAPS
Université Paris Est Créteil : 16 PACES, 10 STAPS
Université Paris Nord : 5 PACES, 6 STAPS
10 étudiants SHN, 8 auditeurs libres, 2 candidats extra-communautaires admis en K2.

➤ **Les modalités d'admission à l'ENKRE sont rediscutées avec nos partenaires universitaires dans le cadre de la réforme des admissions (arrêté du 16 juin 2015).**

➤ **Journée Portes ouvertes le samedi 13 février 2016 (14h-17h)**

➤ **Universitarisation du curriculum de formation**
Comme l'an passé, nos étudiants K1 se sont inscrits à l'Université Paris Sud (XI) et ont pu suivre avec les étudiants de médecine, les enseignements de l'UE Appareil Locomoteur et de l'UE Nutrition dispensés à l'UFR de Médecine du Kremlin Bicêtre. De la même manière, les étudiants K2 ont suivi l'UE Sémiologie en pneumologie (48h) et l'UE Rhumatologie (12h), également à l'UFR de Médecine du Kremlin Bicêtre.

➤ **Facilitation de l'accès à des diplômes de master par l'offre de double-inscriptions universitaires avec :**

➤ 10 étudiants de K3 2015-2016 inscrits en M1 VHMA (Université Paris-Sud) ;
➤ 4 étudiants de K3 2015-2016 inscrits au Master Sciences du sport parcours Entraînement : biologie nutrition santé,

co-accrédité par les Universités Paris Est Créteil, Paris Descartes et Paris Nord.

➤ **Réforme de la formation :** organisation des responsabilités pédagogiques pour la mise en œuvre des dispositions du décret et de l'arrêté ministériel relatif au diplôme de masseur-kinésithérapeute du 2 septembre 2015:

- 1^{er} cycle : Jacques CHERVIN
- 2^{ème} cycle : Cécile THIRION
- Formation clinique : Catherine GROULEAUD
- Masters et relations internationales : Michel PILLU
- Dispositif SHN et relations avec les universités partenaires : Marie-Françoise POREAUX-LAURENT
- Ressources pédagogiques : Stéphane BARSİ

➤ **Développement du dispositif de compagnonnage** mis en place en 2014-2015, en K2 (70h) et en K3 (140h), pour favoriser le développement de la professionnalisation tout au long de la formation, à raison d'une journée par semaine, majoritairement encadré par des masseurs-kinésithérapeutes libéraux. Une matinée de réflexion pédagogique sera organisée le matin de la Journée Portes Ouvertes, le **samedi 13 février 2016** pour adapter ce dispositif à la réforme de la formation (arrêté du 2 septembre 2015).

Nos encouragements à nos étudiants SHN et diplômés SHN :

- **Aux 11 étudiants-sportifs de haut niveau qui sont en préparation pour les Jeux Olympiques, 2016, de Rio de Janeiro (en natation, gymnastique, escrime, aviron et canoé-kayak).**
- **A Maéva Charbonnier et Elfie Arnaud, Diplômées MK 2015 qui poursuivent leur Master 2 INSEP-Paris Descartes « Sport, Expertise, Performance de Haut Niveau).**

Nos félicitations

- Aux 89 Diplômés d'État en MK 2015
- Au BDE pour ses actions humanitaires et pour ses dons à l'école de l'Institut National de Réadaptation de l'enfant
- Aux 20 étudiants DEMK 2015 ayant validé le Master 1 VHMA des Universités Paris XI et Paris V
- Aux Diplômés Master 2 VHMA : M. Coleman, A. Denis E. E. Guimier, F. Perrin, E. Rondeau.
- A Mélissa Bleuzen, Carine Mursi et Elodie Hinnekens qui ont pris, respectivement, les trois premières places du concours IRENEE organisé par l'URPS de la Région IDF.
- À Arnaud Stuner (DE 2015) lauréat du prix du CNOMK dans la catégorie mémoire de fin d'année
- À Laure Combourieu (ancienne de l'ENKRE et enseignante) lauréate du prix de CNOMK dans la catégorie « Thèse ».

Les conférences de l'ENKRE

Dans le cadre de la journée internationale de la physiothérapie et à l'occasion de la réforme de la formation initiale, une conférence exceptionnelle de l'ENKRE a été organisée dès le début de l'année :

« HISTOIRE ET PERSPECTIVES DE LA PROFESSION » Mardi 8 septembre 2015

Avec les points de vue donnés par l'exercice de leurs éminentes fonctions, deux responsables professionnels ont pu nous faire part de leurs analyses.

Jean-Paul DAVID,

Ancien Président du Conseil National de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes, a traité de :

« L'ESSOR DE LA KINESITHERAPIE en France à la fin du XXème siècle »

L'orateur retrace le développement de la kinésithérapie depuis son lancement à la fin des années quarante, son essor accompagné par les syndicats, la lutte pour des études plus longues (3 ans en 1969), la création du monitorat cadre en masso-kinésithérapie en 1967, la réforme de la nomenclature entre 1970 et 1985 (décret de compétence), bilan-diagnostic pris en charge par la SS (2000) et droit à la prescription en 2002. De cette évolution, on peut retenir une responsabilisation progressive de la profession mais celle-ci n'a pas pu encore extraire sa formation du carcan des formats du Ministère de la Santé et l'ancrer au sein de l'Université. L'orateur a aussi mis en évidence des dates difficiles :

➤ naissance controversée du Conseil de l'Ordre qui a motivé une grève du zèle de la part des kinésithérapeutes salariés entraînant la suppression des mises en situation professionnelles au DE d'où la création du syndicat FNEK.

➤ Disparition du monitorat-cadre en MK au profit d'un diplôme plus managérial de cadre de santé et ses conséquences, pour le développement de la clinique, de

l'enseignement en kinésithérapie et la qualification des enseignants.

Au total, une présentation passionnante montrant d'où vient la profession, quelles sont les pesanteurs héritées du passé, quels ont été les liens avec les médecins prescripteurs, quel a été le rôle de pionnier comme Eric Viel, François Plas, Jean Boudot, Jacques Monet. Une excellente et nécessaire introduction au discours suivant.

Pascale MATHIEU

Présidente du Conseil National de l'Ordre des Masseurs-Kinésithérapeutes a traité de

« La KINESITHERAPIE AUJOURD'HUI et DEMAIN : les développements de la physiothérapie »

à partir d'une présentation de la kinésithérapie en France, en 2015 en mettant en valeur sa richesse, sa diversité, son attractivité, ses formations de qualité, une expérience en matière d'universitarisation ancienne (Grenoble, Amiens) et l'existence d'une recherche en kinésithérapie.

Madame P. Mathieu a présenté les axes de développement que le Conseil National de l'Ordre :

Participation active aux instances internationales suivantes :



International Network of
Physiotherapy Regulatory Authorities (INPTRA)



World Confederation
for Physical Therapy

L'idée serait de créer un code de déontologie international et de réfléchir à l'appellation de notre profession : kinésithérapeute ou physiothérapeute ?

L'autre grande ambition du CNOMK est de promouvoir la kinésithérapie comme une profession médicale à compétence définie. Dans le but de moderniser notre santé publique en faisant reconnaître l'autonomie du kinésithérapeute et donc sa responsabilité. Cet objectif est en rapport avec la réforme de formation initiale promue par les textes réglementaires du 2 septembre 2015.

À plus long terme, le CNOMK aimerait développer et amplifier la recherche en kinésithérapie, gage de notre reconnaissance ; développer l'intégration à l'université des IFMK et concourir à la création d'une discipline universitaire en kinésithérapie (Organisation d'un Colloque à Nice le 10 décembre 2015 pour lancer l'étude de cette question).

Soirée conférence : « Projets de recherche en kinésithérapie »

Mardi 13 octobre 2015

Ce RDV annuel est l'occasion d'échanger sur la méthodologie utilisée pour la réalisation de travaux de recherche en kinésithérapie. La discussion scientifique attire un nombre important d'étudiants confrontés dans leur parcours de formation à la réalisation d'un projet d'initiation à la recherche.

Les discussions scientifiques ont été animées par le Professeur O. Gagey Chirurgien Orthopédiste au Kremlin Bicêtre et Professeur d'anatomie, Monsieur le Docteur R. Pecquignot, gériatre et responsable de la cellule recherche aux Hôpitaux de Saint-Maurice et MM. T. Hussein et M. Pillu, enseignants à l'ENKRE.

Quatre orateurs étaient inscrits. Trois d'entre eux sont des étudiants ayant soutenus des masters 2, dans trois universités différentes, la quatrième intervenante présentait sa thèse de doctorat. L'idée de l'ENKRE est de montrer le foisonnement de la recherche faite par des jeunes kinésithérapeutes dans l'idée de faire progresser notre profession.

Thomas DAVERGNE : Effets des exercices dans la spondylarthrite ankylosante (*Master 2 Recherche et organisation de soins – Université Pierre et Marie Curie – Paris VI*).

Le mémoire de Th. Davergne est une méta-analyse, type revue Cochrane, réalisée sous le parrainage de J.Ph. Regnaud. Le but est de comparer les effets d'un programme d'exercices actifs sur des patients atteints d'une PSR par rapport à ceux sur lesquels, on ne pratique que des soins usuels. Un des problèmes de ce genre de recherche est éthique : trouve-t-on normal de laisser des patients sans exercices guidés par un kinésithérapeute.

· **Mathieu PEROT : Les acteurs de proximité et la santé des jeunes. Étude des investissements différentiels des formes locales de quatre organisations.** (*Master 2 VHMA de l'UFR STAPS de l'Université Paris Sud - Paris XI*).

L'auteur a mené une enquête de terrain exhaustive montrant quelle approche du handicap peuvent avoir des territoires ayant une géographie et une structure socio-économique différente. Ce mémoire a bien montré quel peut être le rôle du kinésithérapeute de terrain dans la prise en charge du handicap et plus généralement dans le monde de la santé publique.

· **Adrien PALLOT : Fiabilité inter-observateurs des tests cliniques quantifiant l'épanchement intra-articulaire du genou** (*Master 2 en Réingénierie de la Rééducation, du Handicap et de la Performance Motrice UFR de Médecine de l'Université de Picardie Jules Vernes, AMIENS*)

L'auteur a bien montré l'importance du choix des bons indicateurs permettant de quantifier un symptôme, apparemment simple : le volume articulaire d'une articulation. Ce mémoire est particulièrement instructif pour nos étudiants : comment et pourquoi choisir tel ou tel test en fonction du contexte, du matériel disponible, de la pathologie, etc. Le mémoire de M. Pallot a bien mis en évidence la puissance des statistiques au service de la kinésithérapie, même si celle-ci n'est aucunement indispensable au kinésithérapeute de terrain. Il faut simplement qu'il sache que les choix qu'il fait doivent être sous tendus d'abord par une validation statistique et ensuite par une réflexion clinique de qualité.

· **Laure COMBOURIEU : Les bienfaits d'un programme simultané d'activité physique et d'entraînement cognitif sur les performances exécutives et motrices de personnes atteintes de troubles cognitifs légers.** (*Thèse STAPS, Université Paris Sud, Orsay*).

Cette thèse, brillamment soutenue en juillet 2015 a bien montré l'importance des travaux de recherche fondamentale dans le champ de la kinésithérapie. L'auteur a bien montré

l'importance du cognitif dans la prise en charge de la personne âgée. Cela est d'autant plus important que souvent le kinésithérapeute qui a été « formaté » par et pour le mouvement néglige l'aspect cognitif comme une aide précieuse au développement d'une rééducation efficace. La double tâche intellectuelle et physique est le gage d'une prise en charge efficace de la personne vieillissante atteinte de troubles légers, type perte de mémoire immédiate ou atteinte spatio-temporelle peu marquée. Ce qui représente une population extrêmement importante en pratique libérale. Le brillant travail de Mme Laure Combourieu a tout cela en évidence avec une remarquable rigueur méthodologique, ce qu'à bien remarqué le CNOMK en lui attribuant son prix lors du Colloque niçois du 10 décembre 2015, dont le thème était justement l'importance de la recherche de haut niveau universitaire en kinésithérapie.

Soirée hommage à Jean-Yves BOUCHET : **Actualités en kinésithérapie vasculaire** Mardi 8 décembre 2015

Cette soirée était placée sous le signe de l'amitié et de l'admiration de tous les orateurs (et de M. Daniel Michon, Directeur de l'ENKRE) pour Jean-Yves Bouchet, trop tôt disparu dans un accident de montagne au printemps dernier, avant la fin d'une carrière exceptionnelle de kinésithérapeute praticien-chercheur, d'enseignant et de responsable hospitalier.

La soirée a débuté par une lecture d'un hommage rendu par le **Professeur Alain Franco** qui, en sa qualité de Président honoraire du Collège des Médecine Vasculaire et de Président honoraire du Collège de Gériatrie, a accompagné la carrière de JY Bouchet, jusqu'à ce qu'il exerce les fonctions de directeurs de soins en charge de la rééducation au CHU de Grenoble.

Madame Cécile Richaud, élève, collègue et amie de JY Bouchet a traité : « **Les pratiques kinésithérapiques actuelles pour le traitement des pathologies veineuses** ». en évoquant la transformation de la prise en charge des patients porteurs d'une phlébite profonde, depuis les années 80 pendant lesquelles, les patients étaient longuement confinés au lit avec une sacralisation du premier levé. De nos jours, l'alitement ne dépasse pas deux jours, suivi d'une rééducation à la marche et à l'effort. C. Richaud a mis l'accent sur l'éducation à la santé des patients pour éviter les complications de la maladie thromboembolique que sont les ulcères, difficile à soigner et long à cicatrifier.

L'auteur a aussi insisté sur la fragmentation manuelle de caillot, technique qu'elle a introduit en 2002, en phase aiguë et sur trois sites : le creux poplité, la cuisse et le trigone fémoral.

En phase subaiguë, l'auteur a insisté sur le double bandage : contention rigide et compression élastique de façon à augmenter la collatéralité veineuse et l'efficacité de la pompe veineuse du mollet. L'auteur a préconisé le développement de consultation de « contensio-logie » comme au CHU de Grenoble. Ces bandages doivent associés à de la marche sur tapis roulant (3km/h et 10% de pente) en insistant sur le déroulement du pas pour que la marche soit efficace.

En phase de séquelles, Mme C. Richaud a mis en avant le drainage manuel, les mobilisations tissulaires et articulaires ainsi que les exercices actifs.

Au total, une communication très riche, parfaitement didactique et montrant le rôle fondamental du kinésithérapeute dans la prise en charge des pathologies veineuses, si fréquentes.

La communication suivante a été présentée sous la forme **d'un film conçu par Serge Theys** présentant le travail accompli avec Jean-Yves Bouchet depuis plus de 25 ans : « **Intérêt des bas à gradient de pression inversée : du sport aux artériopathies, avec ou sans œdème** ».

Jean-Claude Ferrandez et Pierre-Henri Ganchou nous ont présenté leur conception de la rééducation des lymphœdèmes du bras suite à un cancer du sein : « ***Évolutions scientifiques et pratiques du traitement des lymphœdèmes sur 30 ans*** ».

La première remarque fut d'affirmer qu'aujourd'hui, le risque d'œdème post chirurgical est relativement faible, de l'ordre de 10%.

Le drainage manuel a été considérablement simplifié au fil des années de façon à être mieux pratiqué : les manœuvres d'appel ont été supprimées car toutes les études montrent leur inefficacité ; la pression et la direction des manœuvres sont très variables selon les besoins et le relief. Les orateurs ont mis l'accent sur les bandages. Après un rappel historique, notamment sur le bandage multicouche qui est quasi abandonné. Les orateurs ont montré l'importance de la contention à allongement court et de la compression à allongement long, au total donc un bandage à deux couches qui permet au patient de mouvoir son membre supérieur (donc le bandage est mieux supporté) et comme il est plus simple à réaliser, le MK se sent plus motivé.

Cette technique suppose une éducation thérapeutique du patient de façon que celui-ci apprenne à poser et à surveiller lui-même son bandage. La simplicité du bandage permet sa réalisation puisque la technique est facilement réalisable.

Le dernier orateur de la soirée a été **Monsieur Jean-Christian Borel**, kinésithérapeute, docteur-es-sciences et un des rares kinésithérapeutes titulaire du label des chercheurs, l'HDR, habilitation à diriger la recherche.

Son exposé, dont le titre était : « ***L'impact d'une surcharge de l'insuffisance veineuse dans la physiopathologie des troubles respiratoires du sommeil : y-a-t-il une place pour la rééducation ?*** », a donc porté sur la surcharge hydrique et le sommeil, particulièrement le syndrome de l'apnée du sommeil. L'exposé très clair, très didactique, consolidé de nombreuses références bibliographiques a montré un nouveau champ pour les kinésithérapeutes : le renforcement musculaire des muscles laryngo-pharyngés pour diminuer la fréquence du syndrome d'apnée du sommeil. A titre d'exemple de nombreuses études montrent que les chanteurs ont une fréquence de syndrome d'apnée du sommeil moindre que la population standard, suite au développement de leur musculature des voies aériennes supérieures.

Prochains RDV 2016

Soirée conférence du 25 janvier 2016 à 20h
Santé et kinésithérapie des femmes Sportives
de Haut Niveau

Journée Portes Ouvertes
samedi 13 février 2016

Soirées d'initiation à la recherche
jeudi 26 mai 2016, mardi 31 mai 2016

ERRATUM

Notre compte rendu de la soirée du mardi 14 avril 2015 consacré à l'anatomie viscérale et ses prolongements pour la kinésithérapie, comportait une erreur à propos de la conférence de Michel Dufour : Le colon ascendant est ni visible ni palpable en postérieur, il est simplement en postérieur des autres viscères abdominales.

Nous prions l'auteur et nos lecteurs de bien vouloir nous excuser.

L'ENKRE, son équipe et ses étudiants, vous remercient pour vos contributions à notre formation et vous souhaitent de joyeuses fêtes et une belle année 2016.